COMMENT DEVENIR CAL ?
SAISON 2025/2026



Philippe Marguin
Chargé de Mission FFR

Préambule

La fonction de Capacitaire en Arbitrage du rugby Loisir (CAL) a été créée pour permettre aux licenciés FFR d'obtenir une qualification pour diriger des rencontres de rugby loisir.

Chaque club qui organise une pratique de rugby loisir a pour obligation d'avoir au minimum 1 CAL formé correspondant à la forme de jeu pratiquée (rugby à 5 et/ou rugby loisir à plaquer (en mixité ou pas)).

Conditions d'accès

TITULAIRE D'UNE LICENCE DE JOUEUR(SE)

Pour le rugby à 5 :

- Je suis de sexe masculin et j'ai plus de 14 ans
- Je suis de sexe féminin et j'ai plus de 15 ans
- Je suis licencié(e) à la FFR

Pour le rugby loisir à plaquer :

- Je suis majeur
- Je suis licencié(e) à la FFR

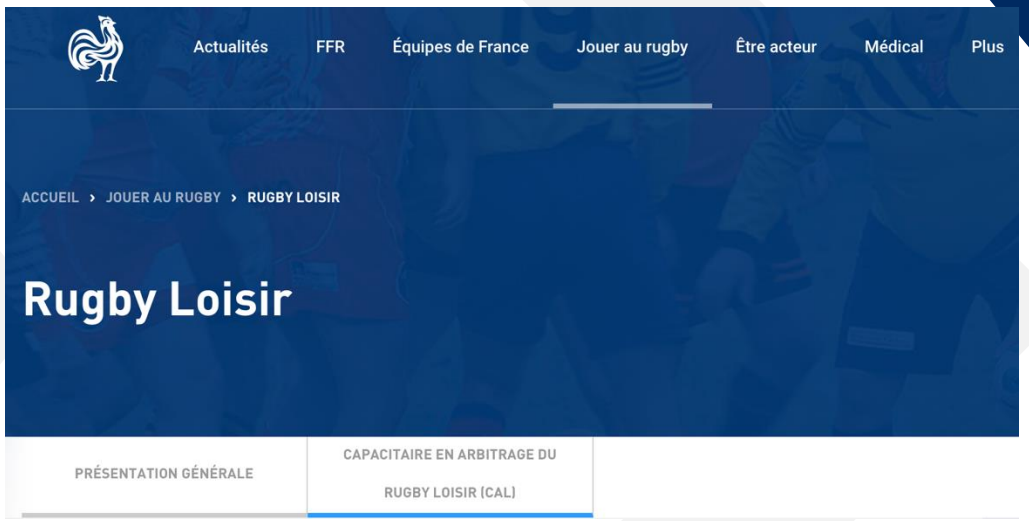
TITULAIRE D'UNE LICENCE DE DIRIGEANT OU DE VOLONTAIRE

IDEM que pour un joueur mais fournir en plus un certificat médical

Démarche personnelle

Je me rends sur le site de la FFR (www.ffr.fr) je clique sur les onglets suivants :

- Jouer au rugby
- Rugby loisir
- Capacitaire en arbitrage du rugby loisir (CAL)
- CAL : Auto-formation en ligne spécifique



La certification est valable pour une saison et doit donc être renouvelée à chaque début de saison.

CAL : Auto-formation en ligne spécifique

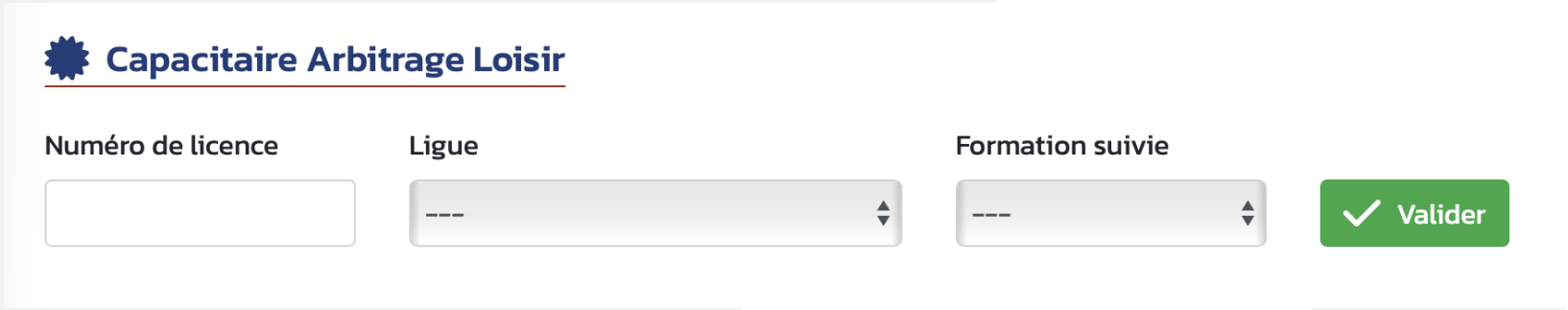
Démarche personnelle

Je rentre mon N° de licence FFR

Le nom de ma ligue (menu déroulant)

Je choisis la formation que je veux suivre (Rugby à 5 ou Rugby à plaquer = menu déroulant)

Je valide mon choix



Démarche personnelle

Je me trouve sur une page présentant un document PowerPoint qui explicite les règles en vigueur du rugby à 5 ou du rugby loisir à plaquer (avec ou sans mixité).

Sur cette page se trouve également le questionnaire auquel je devrai répondre pour valider mon auto-formation


Documents : Rugby à plaquer.pptx

#	Questions / Affirmations	Réponse
1	Un joueur mineur peut participer à une rencontre de rugby loisir à plaquer	Faux
2	En règle générale il y a un seul arbitre sur le terrain	Faux
3	Si un joueur est suspecté d'avoir subi une commotion cérébrale le protocole du carton bleu doit être mis en place	Faux

Démarche Validation

Je peux passer les deux formations : rugby à 5 et rugby loisir à plaquer cela me délivrera 2 attestations différentes.

Pour valider le questionnaire il faut répondre juste à toutes les questions (je peux pour cela repasser le test autant de fois que besoin).

IMPORTANT : pour diriger des rencontres de rugby à 5 je dois valider l'auto-formation du rugby à 5 et pour diriger des rencontres de rugby loisir à plaquer, je dois valider celle de rugby loisir à plaquer

Lorsque j'ai réussi le test une attestation m'est délivrée (à télécharger).

Démarche - Validation de mon club

Le statut de CAL étant reconnu comme celui de tout autre arbitre mon honorabilité sera vérifiée par les services de l'état.

Cela entraîne un coût supplémentaire de la licence d'environ 21€ pour les joueurs (mais pas pour un dirigeant).

Mon club devra donc valider le fait de me licencier en tant que CAL (en faisant une demande sur Oval-e).

Une fois cette démarche effectuée par le club ma demande est automatiquement transmise au DAL (Directeur Arbitrage de Ligue) de ma ligue qui devra valider ma licence de CAL.

Dès lors, la mention Capacitaire Arbitrage Loisir apparaîtra sur ma carte de qualification et cela me donnera la possibilité de diriger des rencontres de rugby loisir.

Formation complémentaire

A la demande des référents de ligue du rugby loisir une formation complémentaire facultative peut être organisée au sein des ligues avec l'apport des formateurs en arbitrage de la ligue.

Cette formation de 3 heures permet aux CAL qui ont obtenu une certification de renforcer leurs compétences.